

Surveillants pénitentiaires

222^e promotion

Observatoire de la formation



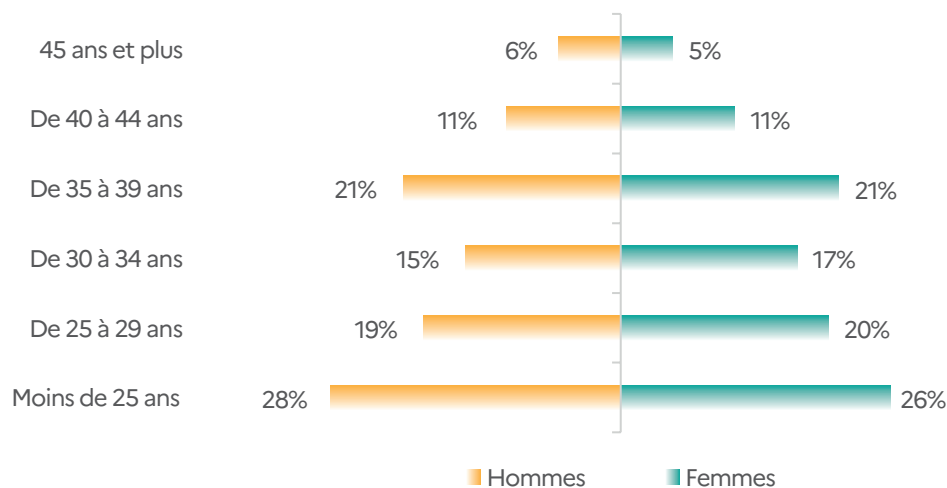
OCTOBRE 2025

À RETENIR

- 490 élèves entrés en formation le 15 septembre 2025.
- La durée de la formation passe de 6 mois à 8 mois.
- 481 répondants, soit un taux de retour de 98%
- 69% d'hommes, 30% de femmes et 3 personnes non-binaires
- Âge moyen : 31,3 ans
- 68% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- Principale région d'origine : 44% des élèves proviennent d'Outre-mer
- 30% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- Principales perspectives professionnelles : monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou se spécialiser comme agent d'extraction.

Le profil sociodémographique

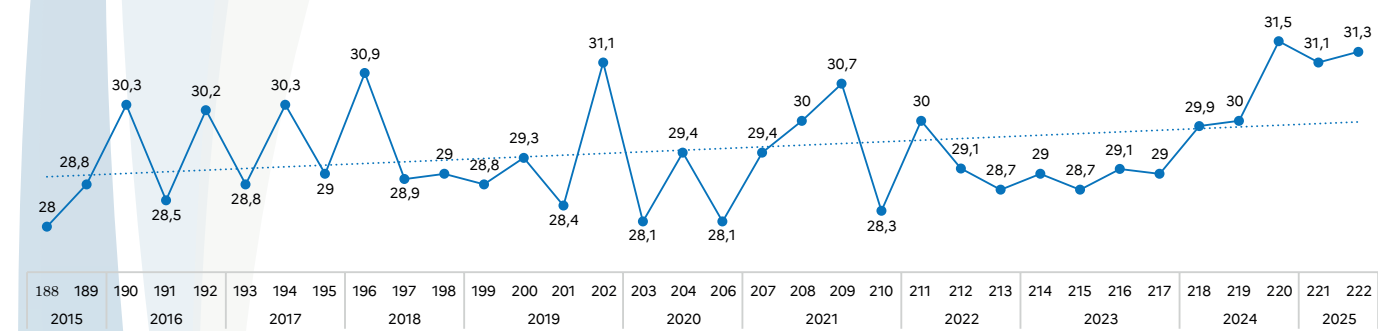
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âges – Proportions



La 222^e promotion de surveillants compte davantage d'hommes (69%) que de femmes (30%), ainsi que trois personnes non-binaires. Les agents sont âgés de 31,3 ans en moyenne, sans différence notable

entre les hommes et les femmes. Sans distinction de genre, les élèves se répartissent principalement dans les tranches d'âge les plus jeunes.

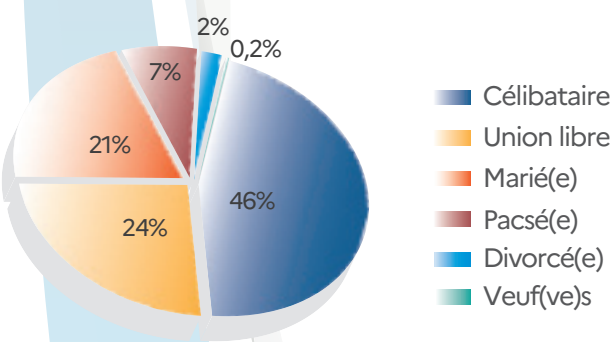
Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2015 à 2025



Comme en témoigne la courbe de tendance, depuis 2015, l'âge moyen des élèves tend vers la hausse, passant de 28 ans en 2015 à 31,3 ans en 2025. Ce résultat signifie que l'âge d'entrée en formation

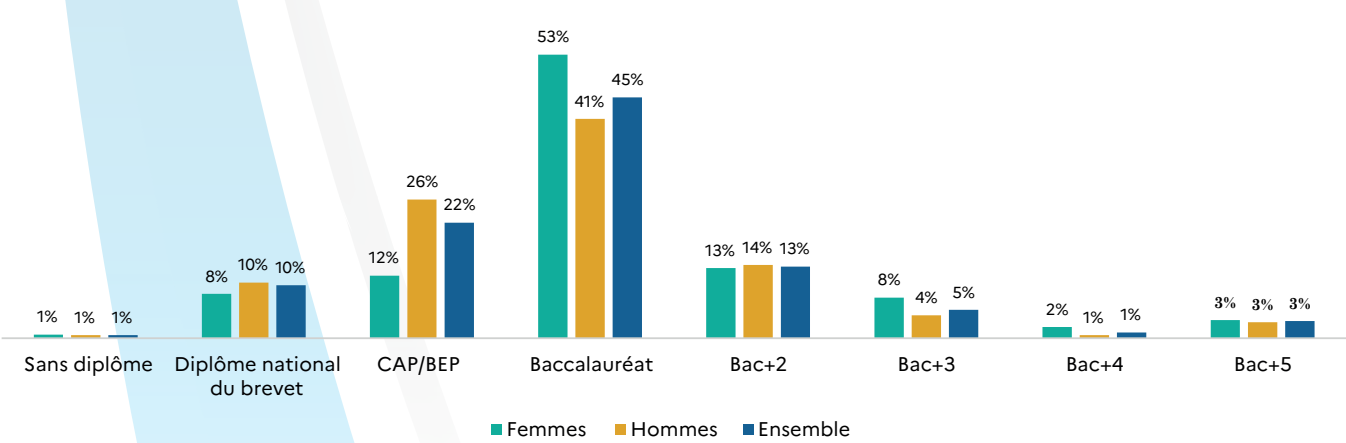
est de plus en plus élevé, notamment depuis les cinq dernières promotions. Nous pouvons effectivement observer que depuis la 218^e promotion, les élèves sont en moyenne âgés de 30 ans au moins.

Graphique 3 : Situation matrimoniale – Proportions



Les élèves en couple sont majoritaires dans la promotion (52%). Parmi eux 24%, sont en union libre, 21% mariés et 7% pacsés. Si l'on s'intéresse à l'origine régionale des répondants, nous remarquons que la part de célibataires est plus importante chez les élèves d'outre-mer que chez les métropolitains (52% contre 47%). Par ailleurs, 44% des élèves sont parents, de 2,1 enfants en moyenne. Ils sont 77% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



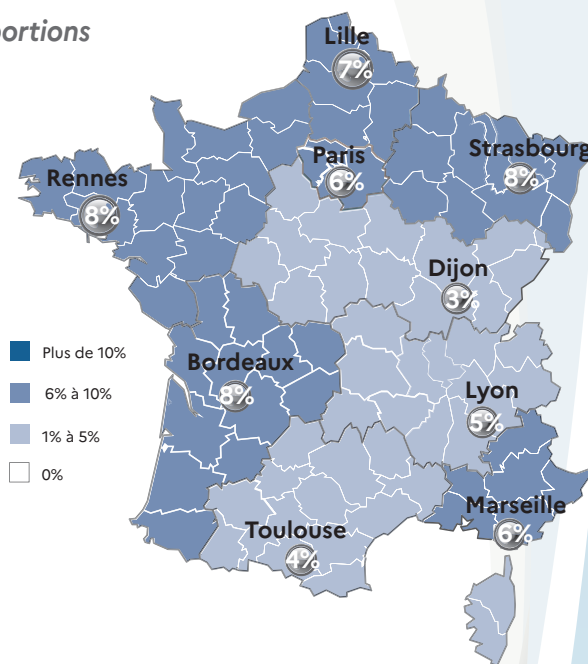
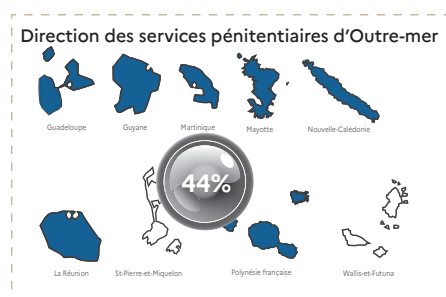
Les élèves de la 222^e promotion sont 67% à être titulaires du baccalauréat : 45% possèdent uniquement ce diplôme et 22% sont diplômés du supérieur. Ainsi, 33% des élèves ne sont pas détenteurs du baccalauréat. Parmi les bacheliers, le bac professionnel est, comme habituellement, le plus mentionné (22%). Le baccalauréat technologique est cité par 13% et le général par 10%.

Les femmes sont légèrement plus diplômées que leurs collègues masculins : 53% possèdent pour diplôme le plus élevé le baccalauréat, contre 41% des hommes. Elles sont également plus nombreuses à posséder un diplôme du supérieur (26% contre 22% des hommes).

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

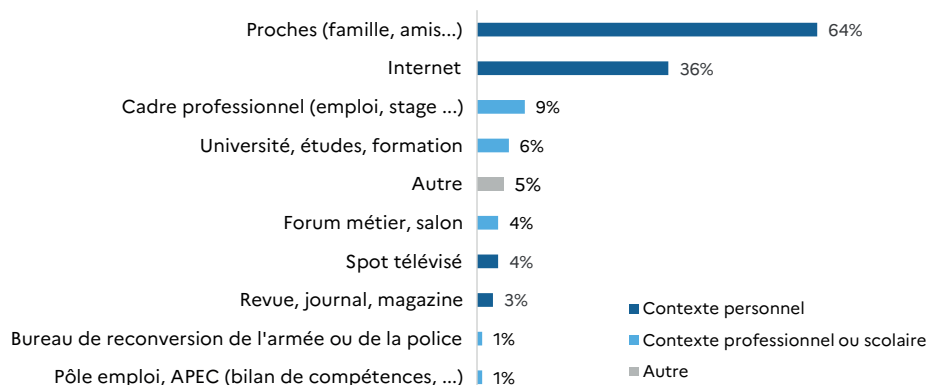
La première DISP de provenance des élèves surveillants reste la DSPOM : en effet, la 222^e promotion se compose de 44% d'élèves domiens, soit près de la moitié des effectifs. Suivent les DISP de Strasbourg, Rennes et Bordeaux, qui comptent 8% des élèves chacune. Les autres répondants proviennent de toutes les DISP, avec des représentations allant de 3% à 7%.

Au sein de la DSPOM, les élèves sont principalement originaires de Nouvelle Calédonie (46%) et de Polynésie Française (27%).



Motivations & perspectives professionnelles

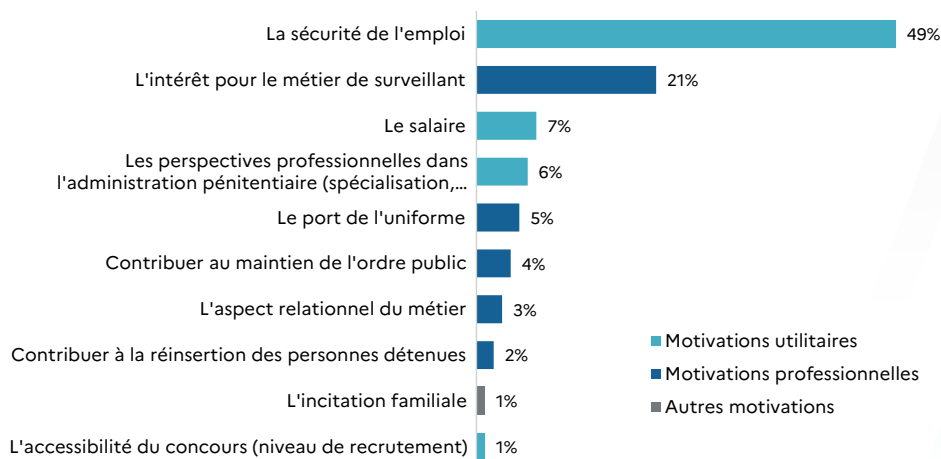
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les élèves ont connu le concours de surveillant principalement via leurs proches (64%) et internet (36%). Concernant internet, les élèves citent majoritairement les publicités sur les réseaux sociaux et les sites officiels (ÉNA, ministère de la Justice).

Dans une moindre mesure, 9% des élèves ont connu le concours de surveillant dans le cadre professionnel et 6% durant leur scolarité.

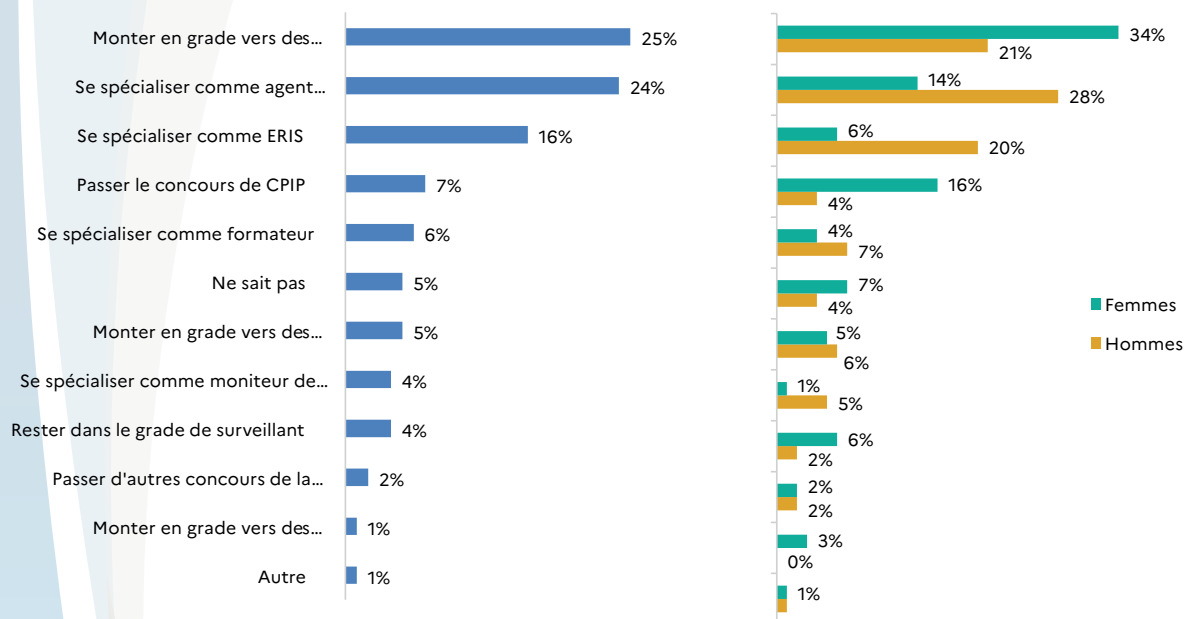
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme pour les précédentes promotions, les élèves surveillants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (49%) puis, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (24%). Ensuite, avec bien moins de répondants, se positionnent le salaire (7%) et les perspectives professionnelles dans l'AP (6%).

Les motivations d'ordre utilitaire sont ainsi largement représentées : 63% contre 35% pour les motivations professionnelles.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

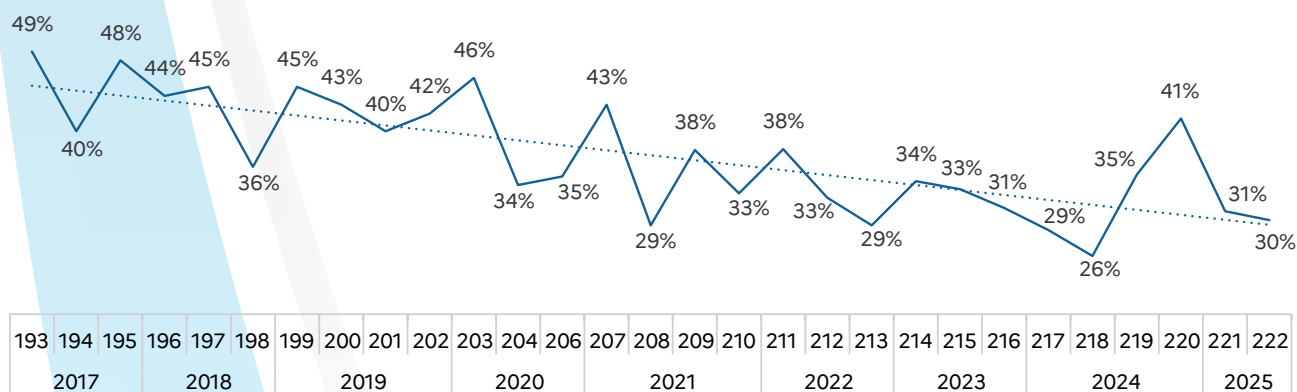


Les élèves souhaitent principalement monter en grade vers des fonctions d'encadrement (25%) ou se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire (24%). Les agents mentionnant la spécialisation comme agent ÉRIS sont un peu moins nombreux (16%).

Par ailleurs, 7% des répondants projettent de passer le concours de CPIP et 6% envisagent de se spécialiser comme formateur. Rester dans le grade de surveillant constitue la première perspective professionnelle de 4% des élèves.

L'analyse montre que les perspectives professionnelles des élèves diffèrent fortement selon le genre. Les femmes sont principalement attirées par les fonctions d'encadrement et le concours de CPIP. De leur côté, les hommes envisagent majoritairement de se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire ou en tant qu'agent ÉRIS.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2017 et 2025 – Proportions



Comme en témoigne le graphique, les élèves déclarant une expérience dans une force de sécurité sont de moins en moins nombreux. En effet, alors qu'ils étaient 49% en 2017, ils ne sont plus que 30% en 2025 à mentionner avoir déjà travaillé dans ce domaine pro-

fessionnel. Au sein de la 222^e promotion de surveillants, les principales expériences citées concernent la prévention et la sécurité (15%), et l'armée (10% de militaires et 3% de gendarmes).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2025

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sophie BONDIL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Mariam GEVORGAN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Ghyslain ROBILLIARD, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99